

Conseil Municipal

Madame et Chère Collègue, Monsieur et Cher Collègue,

Le Conseil Municipal se réunira en séance ordinaire, le :

MERCREDI 21 SEPTEMBRE 2022 à 19H30

Salle de Conférence de la Médiathèque
(ordre du jour ci-joint)

Le Conseil Municipal se réunira en présence du public et dans le respect des mesures sanitaires.
La séance sera également retransmise en direct sur la page Facebook de la Mairie.

Je vous remercie de bien vouloir assister à cette réunion et vous prie d'agréer, Madame et Chère Collègue, Monsieur et Cher Collègue, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Maire,
Antoine GRAU



ORDRE DU JOUR

(Conseil Municipal du Mercredi 21 septembre 2022)

INFORMATIONS

- a) Information sur les décisions de marché public et les engagements supérieurs à 4 000€

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

- 1) Mise à jour du règlement intérieur du Conseil municipal
- 2) Convention de mise à disposition de la salle polyvalente au Centre de formation des apprentis (CFA)

FINANCES – COMMANDE PUBLIQUE

- 3) Décision modificative n°2022/1 – budget principal

ENFANCE-JEUNESSE

- 4) Conventions avec la CAF dans le cadre de la convention territoriale globale intermédiaire

URBANISME – VOIRIE – DOMAINE PUBLIC

- 5) Création d'une commission consultative dans le cadre de la validation du règlement de voirie
- 6) Convention de transfert de maîtrise d'ouvrage de la Communauté d'agglomération au profit de la commune de Lagord pour le pilotage et la réalisation des travaux liés à la gestion des eaux pluviales urbaines – rue du Fief de Marans

RESSOURCES HUMAINES

- 7) Création d'un poste d' « Assistant(e) du maire » à temps complet (35/35^{ème}) au grade d'Adjoint administratif
- 8) Création de postes d' « Agent d'entretien des espaces verts » à temps complet (35/35^{ème}) aux grades d'Adjoint technique et d'Adjoint technique principal de 2^{ème} classe
- 9) Création d'un poste d' « Agent d'entretien des espaces verts » à temps complet (35/35^{ème}) au grade d'Adjoint technique.
- 10) Création d'un poste de « Responsable du centre technique municipal » à temps complet (35/35^{ème}) au grade de Technicien principal de 2^{ème} classe
- 11) Création d'un poste d' « Assistant(e) administratif(ve) et chargé(e) d'accueil du pôle Cadre de vie » à temps complet (35/35^{ème}) au grade d'Adjoint administratif
- 12) Création d'un poste d' « Agent polyvalent de voirie et de propreté urbaine » à temps complet (35/35^{ème}) au grade d'Adjoint technique